

Institut national du service public – INSP – Action Européenne

Coordonnées :

1 rue Sainte-Marguerite
67080 STRASBOURG CEDEX (FRANCE)
Téléphone : 00 33 3 88 21 44 44
E-mail : Alexandrina.SOLDATENKO@insp.gouv.fr
[Formulaire de contact](#)
<https://insp.gouv.fr/>

Horaires d'ouverture et accueil du public :

Du lundi au vendredi de 8H30 à 19H30 et le samedi matin de 9h30 à 12H30

Personnes responsables :

Maryvonne Le BRIGNONEN, Directrice
<https://insp.gouv.fr/directrice>

Personnes contact :

Alexandrina SOLDATENKO, Chef de département : Masters et programmes européens, chef de l'unité d'action européenne – E-mail : Alexandrina.SOLDATENKO@insp.gouv.fr
Martine SCHOETTEL, Chargée de mission, European Action unit – Pôle Appui aux actions européennes – E-mail : Martine.SCHOETTEL@insp.gouv.fr
Téléphone : 00 33 3 88 21 44 60

Nature et statut de l'organisme :

Établissement public, rattaché aux services du Premier Ministre
L'Institut national du service public (INSP), remplace l'ENA, créé le 1er janvier 2022, est le nouvel opérateur public français de référence pour le recrutement, la formation initiale et la formation continue des cadres supérieurs et dirigeants de l'État.
Son organisation et son fonctionnement sont fixés par le décret n°2021-1556 du 1er décembre 2021.

Public visé :

Hauts fonctionnaires d'administrations étrangères, cadres d'entreprise publiques ou représentants d'organisations non gouvernementales, écoles ou instituts étrangers d'administration.

Objectifs et activités de l'organisme :

Les grandes missions de l'Institut national du service public sont les suivantes :

- Organiser des formations préparatoires aux concours d'accès à l'encadrement supérieur de la fonction publique et aux organisations européennes;
- Organiser les concours d'entrée à l'institut;
- Assurer la formation initiale des élèves fonctionnaires issus des concours, en s'appuyant sur d'autres écoles de service public ou d'autres organismes de formation, notamment ministériels;
- Piloter et coordonner la mise en œuvre d'enseignements destinés à développer la culture commune de l'action publique et à décroïsonner les administrations, notamment par un tronc commun à plusieurs écoles de service public;
- Mettre en œuvre une offre de formation professionnelle continue d'excellence – y compris

diplômante ou certifiante – destinée aux personnes exerçant ou ayant vocation à exercer des emplois de direction de l'État ou des fonctions d'encadrement supérieur;

- Conduire et financer des activités de recherche dans les domaines de l'action publique;
- Contribuer au rayonnement européen et international de la France par la valorisation et la diffusion de la recherche, des formations et des expertises de l'administration française et l'accueil d'étudiants étrangers.

Objectifs et activités en matière de coopération européenne :

L'INSP propose aux administrations des États membres de l'UE, des pays candidats et des pays partenaires de l'UE une large gamme de programmes dans le domaine des affaires européennes :

- Formations spécifiques aux affaires européennes;
- Visites d'études dans les institutions européennes à Bruxelles, à Strasbourg et à Luxembourg;
- Visites itinérantes dans les États Membres de l'Union européenne en vue de partager les meilleures pratiques dans les politiques publiques.

Mise à jour : mars 2023

Source de mise à jour :

Mots-clefs :